

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de l'Yonne

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLEFARGEAU**

Nombre de membres

Séance du 17 décembre 2025

En exercice : 14

L'An deux mille vingt-cinq, le 17 décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pascal BARBERET, Maire.

Présents : 9

Votants : 9

Présents : Pascal BARBERET, Dominique MOREL, Elisabeth NOYEMIAN, Florence CAPITAIN, Jean-Louis MANGIN, Jean-Pierre SINDONINO, Séverine TROMPARENT, Céline PORTOLES, Justin SAFFROY,

Date de convocation :
8 décembre 2025

Absents excusés : Gérard NIMSGERN, Serge SAUVAGERE, Céline PARIS, Clémence HARNIST, Romain BELIGAT,

Date d'affichage :
8 décembre 2025

Secrétaire de séance : Florence CAPITAIN,

DECISION MODIFICATIVE N°5- BUDGET BUDGET - Délibération n°2025-64

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu le budget principal de l'exercice 2025 ;

Désignation	Augmentation sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 60612 : Energie – Electricité	2 000.00 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	2 000.00 €	
D 657363 : Subvention de fonctionnement au CCAS/CIAS		2 000.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante		2 000.00 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

Valide cette décision modificative ;

Autorise M. le Maire à procéder à l'exécution budgétaire de cette décision modificative ;

Annule et retire délibération 2025-63

Fait et décidé les jour, mois et an que dessus.

Ont signé tous les membres présents.

Le Maire,

Pascal BARBERET

